



Point complémentaire
À l'ordre du jour de la séance
du conseil communal
du jeudi 28 mars 2019

Pour le groupe ECOLO, à la demande de Monsieur Pontien KABONGO,
parvenue à l'administration communale le jeudi 14 mars 2019.
(Article L1122-24, alinéa 3, du code de la démocratie locale et de la décentralisation)

Séance publique

- Motion relative au mouvement « Youth For Climate ».

Fait à Eghezée, le 19 mars 2019



Le bourgmestre,

R. DELHAÏSE